



LA COMEDIE FAUN

Formation professionnelle 2017- 2018
« Arts de la scène et du mouvement »

(Fiche inscription – Charte de fonctionnement/engagement)

CANDIDAT

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu :
Age : Sexe
Sécurité Sociale :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. :
Mail (en lettres MAJUSCULES) :

PARCOURS

Situation en 2017 : cocher la situation appropriée

Lycéen/apprenti *diplôme préparé*

Etudiant *diplôme préparé*

Demandeur d'emploi *précisez indemnisé ou non*

En formation spectacle vivant ou autres *quelle formation ?*

En période d'emploi (*précisez type, régime générale, intermittent, cdd, cdi...*)

Autres (précisez

DISCIPLINES pratiquées

(Aucun pré requis n'est exigé pour l'admission, ce tableau permet de mieux connaître chaque élève).

Discipline	Niveau estimé (débutant/intermédiaire/confirmé)	Enseignant/structure d'apprentissage

- Spectacles / créations : Si OUI, précisez les spectacles et créations auxquels vous avez participé

- Pour quelles raisons souhaitez-vous suivre la formation FAUN ?

- Qu'attendez-vous de la formation ?

- Quels sont vos objectifs à la sortie de la formation ?

CHARTE DE FONCTIONNEMENT / ENGAGEMENT

L'inscription à la formation professionnelle implique l'acceptation du règlement intérieur.

Conditions de suivi de la formation

Pour suivre la formation, l'élève doit au préalable s'acquitter des frais d'inscription et d'assurance. Un certificat médical d'aptitude est obligatoire.

Tous les usagers des locaux sont tenus de se conformer aux règles de bonne conduite et de respecter le matériel et les locaux de l'association.

Remboursement des frais d'inscription

Les frais déjà engagés ne peuvent être remboursés sauf en cas de maladie ou blessure (certificat médical à l'appui) au prorata de la durée restante.

Obligations de l'élève

Afin d'assurer le bon déroulement des cours les élèves sont tenus d'être prêts aux horaires de début de cours indiqués. Pour assurer leurs progressions, ils sont tenus de respecter le calendrier de l'année et de participer à l'ensemble des cours ; Une feuille d'émargement sera signée par les élèves à chaque fin de cours.

Les élèves doivent se conformer aux consignes des enseignants, pour leur propre sécurité et celle des autres.

Responsabilités de l'association

La responsabilité de FAUN ne saurait être engagée en dehors des horaires de cours et des locaux de l'association.

L'association est responsable de toutes les activités qu'elle organise et s'engage à souscrire toutes les assurances nécessaires.

L'association n'est pas responsable des éventuels dommages, pertes et vols d'objets personnels.

Fait le :

Signature :

Informations pratiques

Pièces à joindre au dossier :

- Lettre de motivation
- Un CV détaillé
- Un certificat médical récent (moins de 3 mois)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile

Cout de la formation 3420€

- **Si le dossier est retenu** le candidat sera convoqué pour les auditions du 16 juin 2017. (Courte pièce de 5 min avec la discipline de son choix).
- **A l'issue des auditions** si le candidat est sélectionné, l'inscription à la formation sera validée, après :
 - Signature d'une convention de formation,
 - Acquiescement des frais d'inscriptions et d'adhésion à l'association

Calendrier

Dossier de candidature jusqu'au 9 juin 2017
Auditions : 16 juin 2017
Rentrée : 18 septembre 2017
Fin d'année : 15 juin 2017

Contact

La Comédie Faun, 4 rue Gutenberg 93100 Montreuil
contact@faun-arts.com / 06 13 08 28 64
www.faun-arts.com